

# Sietom INFOS

Réduire, réutiliser, recycler



**Promis, tu ne finiras pas à la poubelle !**

ÉDITO	P.2	COMPOSTAGE	P.8
LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES	P.3	BIODÉCHETS	P.9
DÉCHETTERIES	P.4/5	COLLECTE	P.10
QUE RESTE-T-IL DANS NOS	P.6/7	COMMUNICATION/SENSIBILISATION	P.11
ORDURES MÉNAGÈRES ?		ACTUALITÉS	P.12

**SIETOM77**  
Réduire, réutiliser, recycler



La voie pour une réduction notable des déchets ménagers est ouverte pour le SIETOM.

Malgré une population en constante augmentation, la baisse du tonnage traité est en nette régression. D'après nos suivis mensuels, nous estimons que pour 2023, c'est près de 4 000 tonnes d'ordures ménagères que nous devrions générer de moins que l'année dernière.

La première conséquence de cette prévision est de nous permettre de continuer à investir, tout en maintenant nos taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au même niveau.

Ce résultat est le fruit des efforts faits par tous pour le recyclage à travers la collecte sélective, mais aussi une vision plus écologique de nos habitudes.

La modification du règlement de la collecte des tontes des espaces verts a permis à nombre d'entre nous de comprendre qu'un jardin tondu régulièrement permet d'éviter de transformer l'herbe en déchet ménager. Ce nouveau pas en avant nous permet de tendre à rejoindre les syndicats les plus vertueux et de nous conformer aux prochaines obligations légales.

La maîtrise de nos finances nous permet d'investir pour fournir prochainement des bacs de collecte pour les ordures ménagères à tous les foyers du SIETOM. Elle rend aussi possible le financement de 4,5 M€ pour une recyclerie et une nouvelle déchetterie sur le territoire de Pontault-Combault.

Ce n'est que collectivement que nous parviendrons à faire de nos communes des espaces où le respect de notre environnement sera associé au respect de nos impôts. Nous en avons pris la direction, sachons persévérer avec la même énergie pour assurer la réussite des générations futures.

Dominique RODRIGUEZ  
Maire de Presles-en-Brie  
Président du SIETOM

Tirage : 64 000 exemplaires  
ISSN 1622-0072  
Dépôt légal : novembre 2023  
Publication du SIETOM de la Région  
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay  
77220 Tournan-en-Brie  
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez  
Rédacteur en chef : Sonia Brisson Perret en collaboration avec l'équipe du SIETOM  
Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude  
Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli,  
Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet  
Impression : Imprimeries Morault (60), imprimé sur papier 100% PEFC  
Crédit photo : SIETOM, ©123RF/ Bowiel5/ Grafner/ Sebastian Kaulitzki/  
Rawpixel/ Marcusz/ Encierro/ Lightwise, ©CITEO/Jean-Michel de  
Forceville/ Christian Malette, ©UTPM, ©Quadria/ Saint-Jean d'Ilac



# LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES

## TAXE INCITATIVE

**FAUX :** Ce changement de tarification qui prévoit une facturation au bac d'ordures ménagères collecté ou au poids est prévu dans le même temps que la campagne de dotation en bacs d'ordures ménagères.

**VRAI :** En matière d'évolution du mode de tarification, si la collectivité réfléchit actuellement pour les années futures, il n'y aura pour l'heure aucun changement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrée à la Taxe Foncière. Les bacs sont distribués sans frais supplémentaires.

## INCINERATION VÉGÉTAUX

**FAUX :** Les végétaux collectés de mars à novembre 2023 en sacs kraft ou en vrac dans un bac normé sont incinérés.

**VRAI :** Les végétaux collectés lors de ce ramassage saisonnier sont valorisés sur une plateforme de compostage tout comme les végétaux issus des bennes de déchetterie.

## COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

**FAUX :** Les habitants ne peuvent pas composter lorsqu'ils vivent en habitat collectif.

**VRAI :** Le compostage est accessible en pied d'immeuble lorsqu'il y a un espace vert et que le gestionnaire ou syndicat de copropriété donne son accord pour l'installation de composteurs. Ce mode de compostage partagé nécessite la désignation d'un référent. Les habitants sont dotés par le SIETOM d'un bioseau individuel et des opérations de sensibilisation sont organisées pour partager les bases de la pratique.



# DÉCHETTERIES

## TOUJOURS PLUS DE POSSIBILITÉS DE TRI



Vous n'avez pas pu les donner ou les déposer dans des zones de réemploi ou en magasin ? Toutes les déchetteries du SIETOM les accueillent dans des contenants réservés à leur récupération par ECOMAISON.

■ **Les articles de bricolage et de jardin excepté les équipements électriques ou thermiques\* :**

- Matériels de bricolage, dont l'outillage à main
- Produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin



■ **Les jouets et jeux hors articles d'écriture, de dessin et jouets électriques ou électroniques\* :**

- Jouets de type figurines, jeux de construction, poupées, peluches, jouets 1<sup>er</sup> âge, véhicules miniatures...
- Jeux de plein air
- Jeux de société et puzzles

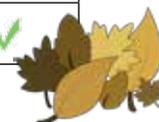


\* Les équipements thermiques, électriques et électroniques sont triés séparément

## HORAIRES D'OUVERTURE AUTOMNE HIVER



Octobre à avril	9h-11h45 / 14h-18h				10h - 18h		9h - 13h
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermées les jours fériés							
PONTAULT-COMBAULT	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
ROISSY-EN-BRIE	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
OZOIR-LA-FERRIÈRE	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
GRETZ-ARMAINVILLIERS	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
ÉVRY-GRÉGY-S/YERRES	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
FONTENAY-TRÉSIGNY	X	X	✓	✓	✓	✓	✓



## LE DEVENIR DES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

**Trier est essentiel mais savoir ce que permet notre geste est important pour trier davantage.**

Les articles de sport et de loisirs\* sont triés en déchetterie depuis le printemps.

L'éco-organisme ECOLOGIC leur assure un avenir en fonction de leur état.

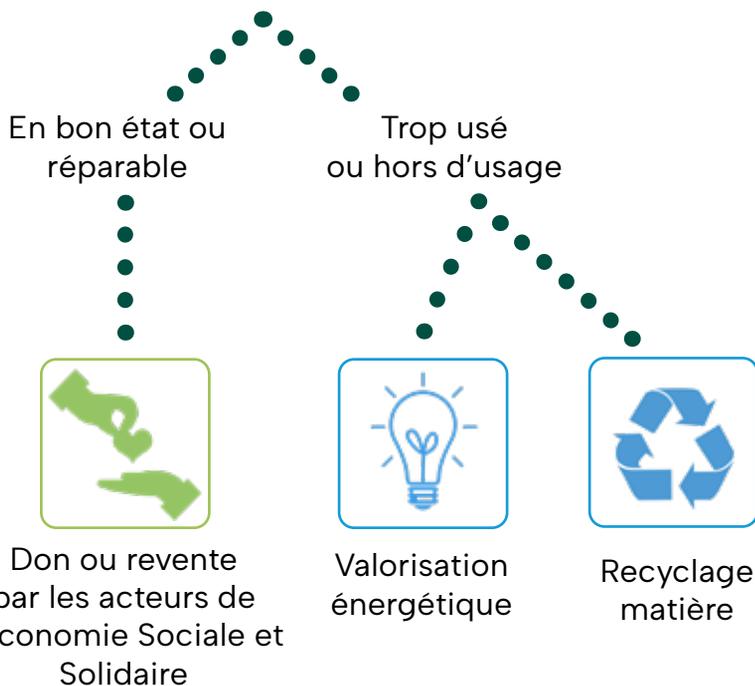


## DÉPÔTS SANS DÉRAPAGE

**Les incivilités à l'égard des agents de déchetterie et de collecte sont récurrentes et intolérables.**

Les agents en contact avec les usagers sont missionnés pour recevoir, conseiller et accompagner ; les équipages de collecte pour assurer un service en porte-à-porte à la population.

La collectivité renforcera son soutien par des mesures adéquates (plainte, exclusion des installations...) en réponse à toute agression caractérisée à l'encontre de ses agents.



EcoLogic

\*Les articles électriques et motorisés sont triés séparément

# QUE RESTE-T-IL DANS

## CARACTÉRISATION 2023

Cette analyse réalisée à partir de prélèvements sur le contenu de plusieurs bennes et selon des normes AFNOR permet d'obtenir :

- un échantillon homogène et des résultats répartis en catégorie et sous catégories
- une vision représentative de la composition de nos ordures ménagères.

Nous vous proposons d'identifier avec nous les pistes d'amélioration pour mettre notre poubelle au régime et maintenir le cap de la prévention et de la valorisation.



Echantillon de 265,19 kg\*



17,37 %	<b>Plastique 46,06 kg</b> - 13,63 kg de bouteilles et flacons en plastique - 32,43 kg de pots et barquettes, films, sacs et autres plastique
16,81 %	<b>Déchets putrescibles 44,57 kg dont</b> - 14,21 kg de déchets de jardin - 16,25 kg de restes alimentaires - 11,13 kg de produits alimentaires non consommés - 2,98 kg autres putrescibles
13,15 %	<b>Éléments fins 34,87 kg</b> Éléments de moins de 20 mm
8,79 %	<b>Papiers 23,32 kg</b>
7,93 %	<b>Textiles 21,02 kg</b>
7,35 %	<b>Textiles sanitaires 19,50 kg</b> Fraction hygiénique et papiers souillés
7,21 %	<b>Cartons 19,11 kg</b>
5,90 %	<b>Verre 15,65 kg</b> - 12,15 kg emballages en verre - 3,50 kg autres verres
4,62 %	<b>Métaux 12,24 kg</b>
3,81 %	<b>Combustibles non classés 10,10 kg</b>
3,41 %	<b>Composites 9,03 kg</b>
2,24 %	<b>Déchets ménagers spéciaux 5,95 kg</b>
1,41 %	<b>Incombustibles non classés 3,75 kg</b>

\* 265,19 kg représente le ratio kg/habitant d'ordures ménagères collectées en 2022

# NOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

## PISTES D'AMÉLIORATION

178,22 kg, soit plus de 67 % encore à soustraire des ordures ménagères avec à la clé du recyclage, de la valorisation, une diminution des coûts de collecte et de traitement pour tous.

### Emballages : 80,14 kg



Tous les emballages se trient dans le bac jaune

### Verre : 12,15 kg



Le verre se recycle à l'infini après dépôt dans le bac vert et les bornes d'apport volontaire

### Papiers : 23,32 kg



Tous les papiers se recyclent après dépôt dans les bornes d'apport volontaire

### Textiles : 21,02 kg



En bon état, favorisons leur don. Usés ou déchirés les textiles seront valorisés après dépôt en sac dans les bornes textiles.

### Biodéchets : 41,59 kg



**Végétaux :**  
14,21 kg



**Restes alimentaires :**  
16,25 kg



**Aliments non consommés :**  
11,13 kg



Compostage



Déchetterie



Cuisine anti-gaspi



Borne déchets alimentaires en test  
(détail page 9)

- Les végétaux sont compostables ou à déposer en déchetterie.
- Les restes alimentaires peuvent être intégrés dans une recette «anti-gaspi», valorisés en partie dans le composteur ou bientôt déposés dans des bornes d'apport volontaire.

# COMPOSTAGE

## LES BASES DE LA PRATIQUE

**Des créneaux adaptés à la demande, les lundis, mercredis et samedis :** le SIETOM met tout en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'assister aux réunions de sensibilisation au compostage.

Cette adaptation a porté ses fruits puisque plus de 10 %, de nouveaux foyers se sont inscrits depuis le début de l'année en comparaison de l'année dernière.

D'une durée de 45 minutes maximum, ce temps d'échange permet d'acquérir les bases de la pratique du compostage et repartir gratuitement avec l'un des 3 modèles proposés : 300l bois, 400l plastique, 600l bois (tailles sur [sietom77.com](http://sietom77.com) à la rubrique compostage).

Vous souhaitez vous inscrire à l'une des sessions que nous proposons ?

Rendez-vous sur notre site internet : [sietom77.com](http://sietom77.com) à la rubrique « vos services en ligne ».

## DES FEUILLES PAS SI MORTES QUE ÇA

L'automne est arrivé et les arbres sont déjà en train de perdre leurs feuilles.

Pensez à bien les stocker au sec pour vous permettre d'avoir de la matière sèche/brune pour affronter la période hivernale sereinement.

Vous n'avez pas de feuilles ou vous en manquez ? Aucun problème, les cartons bruns découpés, les feuilles d'essuie-tout ou encore l'herbe séchée feront office de matière sèche.

## RECYCLAGE DES COMPOSTEURS

Le SIETOM récupère les composteurs en plastique hors d'usage pour les recycler.

Faites votre demande par courriel ou téléphone ([prevention@sietom77.com](mailto:prevention@sietom77.com) / 01.64.07.99.75).

Nous les accueillerons sur notre site de Tournan-en-Brie.



Avec le soutien de la



*Ramassage des feuilles mortes pour stockage*

# BIODÉCHETS

## QUE DIT LA LOI ?

Relayée par les médias, les réseaux sociaux et les échanges entre citoyens, la loi est quelque fois mal interprétée. Que dit-elle précisément ? La loi AGEC dite loi anti-gaspillage, prévoit que tous les habitants puissent avoir à leur disposition une solution de tri des biodéchets pour permettre leur valorisation et éviter leur élimination avec les ordures ménagères.

Cette obligation concerne déjà les professionnels et sera généralisée aux particuliers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## L'ACTION DU SIETOM

Les collectivités en charge de la gestion des déchets doivent étudier et proposer à leurs habitants des solutions de tri à la source des déchets alimentaires.

Pour répondre à la loi, les élus du SIETOM se sont orientés vers des solutions en prenant en compte la typologie de territoire et d'habitat des 39 communes. La mise en place de zones test permettra d'en mesurer l'efficacité avant déploiement en 2024.

## LE COMPOSTAGE

La pratique du compostage est aujourd'hui la solution la plus adéquate pour les habitats individuels avec jardin composant notre territoire.

Vous êtes près de 20 % à avoir déjà adopté cette solution qui permet de valoriser une partie des restes alimentaires avec les végétaux.

L'équipe de sensibilisation est renforcée depuis fin septembre par l'arrivée d'une chargée de mission «biodéchets» qui se consacrera à développer le compostage en habitat collectif pour généraliser la pratique.

## TEST : 8 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Dans les zones où le compostage n'est pas possible, des points d'apport volontaire seront installés.

8 bornes seront positionnées avant la fin de l'année sur des points stratégiques et permettront de tester cette solution de tri avant déploiement l'année prochaine.



# COLLECTE

## COLLECTE SAISONNIÈRE DES VÉGÉTAUX

Cette collecte temporaire mise en place pour accompagner les habitants dans l'adoption de pratiques alternatives au jardin touche à sa fin avec la saison d'hiver. Les dernières collectes auront lieu au plus tard le 10 novembre pour les communes collectées en semaine impaire et le 17 novembre pour celles collectées en semaine paire.

Après un bilan de l'année, les élus du SIETOM décideront de l'organisation pour 2024.

## LES SAPINS APRÈS LES FÊTES

🌲 Des points de récupération sont mis en place sur certaines communes. Informez-vous en mairie.

🌲 Les sapins intéressent certaines associations pour nourrir leurs animaux. N'hésitez pas à faire une recherche pour les identifier.

🌲 En déchetterie, votre sapin sera valorisé dans la benne bois.

🌲 Pour les habitants qui ne peuvent pas se déplacer, les sapins pourront être collectés avec les encombrants (hors Pontault-Combault qui bénéficie de points de collecte).

- Septembre à décembre 2023
- Janvier à juin 2024
- Juillet à décembre 2024

## DOTATION EN BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Cette dotation s'organise selon 3 phases sur tout le territoire depuis septembre 2023 et jusqu'en décembre 2024.

Les objectifs de cette dotation sont :

→ Moderniser la prestation de collecte avec un bac normé permettant l'accroche au lève-conteneur de la benne

→ Favoriser la propreté des rues

→ Adapter la taille du bac à la composition des foyers

→ Faciliter l'identification du bac et la prise en charge de sa maintenance (réparations, changement de volume) grâce à la puce intégrée.

Aucune prestation payante supplémentaire n'est prévue. Vous contribuez aujourd'hui au paiement de ce service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrée à votre taxe foncière.

En matière de tarification, si la collectivité réfléchit pour les années futures à l'éventualité d'une évolution, il n'y aura pour l'heure aucun changement.



# COMMUNICATION / SENSIBILISATION

## NOTRE SENSIBILISATION EN PORTE-À-PORTE

Depuis octobre 2022, le geste de tri s'est simplifié avec la consigne «tous les emballages se trient dans le bac jaune».

Afin de vous accompagner dans ce changement, des campagnes de sensibilisation en porte-à-porte ont été menées par les communicants de proximité.

Nous vous avons rencontrés et sensibilisés au nouveau geste de tri, stické les bacs qui n'avaient pas les nouvelles consignes. Nous avons partagé avec vous les informations sur nos services à votre disposition : maintenance des bacs de tri, compostage, accès en déchetterie.

Notre équipe est présente au quotidien sur les communes pour venir à votre rencontre.

N'hésitez pas à nous solliciter (01.64.07.99.75).

## L'ACCOMPAGNEMENT DU TRI DU PAPIER

Depuis novembre 2022, à l'initiative de l'école du Centre à Tournan-en-Brie, le SIETOM a déployé une sensibilisation spécifique sur le tri du papier. 12 sites, dont 9 établissements scolaires et 2 administrations pèsent le papier trié :

- 2 écoles de Tournan-en Brie
- 6 écoles de Lésigny
- Lycée C. Claudel de Pontault-Combault
- Mairie et bibliothèque de Tournan-en-Brie
- Mairie et mairie annexe de Roissy-en-Brie

**2,15 tonnes de papier ont été triées depuis novembre 2022. 33 pesées ont permis de quantifier le poids du geste de tri des 12 sites.**

## NOS ANIMATIONS EN CLASSE ET SUR VOS COMMUNES

Le SIETOM intervient dans les classes pour sensibiliser les élèves sur le tri, l'environnement et le compostage.

44 animations ont été planifiées sur le trimestre d'octobre à décembre, dont une nouvelle animation sur le papier. Les élèves découvrent avec nos communicants son histoire, sa fabrication et son omniprésence dans notre quotidien.

A la demande des communes ou d'associations, nous intervenons lors d'événements en lien avec l'environnement. Depuis le début de l'année, le SIETOM a été partenaire de 14 événements dont la Foire d'Automne (Communauté de Communes du Val Briard), A vos Jardins (Ozoir-la-Ferrière) Jardin de Printemps (Gretz-Armainvilliers), Fête du Printemps (Solers).



Sensibilisation au Jardin de Printemps à Gretz-Armainvilliers

# ACTUALITÉS

## A l'occasion de la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Venez participer aux ateliers «Zéro déchet»  
et jouer à notre escape game

**SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023**  
de 10h à 16h

45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie

### Au programme

#### ESCAPE GAME

Intégrez la brigade du SIETOM...  
Nous vous proposons 30 minutes de jeu en  
équipe

#### REPAIR CAFÉ

Avec la MALT de Tournan-en-Brie

Apportez vos petits appareils électriques et  
électroniques pour leur donner une seconde vie  
grâce aux bénévoles de la MALT

#### LES ATELIERS GOURMANDS

Cuisine anti-gaspi

Testez des recettes anti-gaspi sur la thématique  
de Noël

#### FABRICATION D'UN CALENDRIER DE L'AVEUT

Réalisez un calendrier de l'aveut avec des objets  
de récupération

#### ALTERNATIVE AU COTON DÉMAQUILLANT

Adoptez les alternatives au coton en fabriquant  
avec nous vos propres lingettes démaquillantes  
lavables

#### ZONE DE TROC/DON

Apportez ou repartez avec des vêtements de  
seconde main qui vivront avec vous une nou-  
velle jeunesse.

**ASTUCES «zéro déchet»**  
sur [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)  
rubrique prévention/les autres gestes



### Période des fêtes de fin d'année

#### DÉCHETTERIES

Les déchetteries seront fermées  
le dimanche 24 et lundi 25 décembre  
ainsi que le dimanche 31 décembre  
et lundi 1<sup>er</sup> janvier

#### COLLECTES

Les collectes sont maintenues comme  
chaque lundi les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

## RECRUTEMENTS

**Rejoignez nos équipes :**  
Ripeurs pour la collecte  
à Pontault-Combault  
Agents de déchetterie

Vos candidatures sont à envoyer  
selon votre profil à :  
[collecte@sietom77.com](mailto:collecte@sietom77.com) ou  
[déchetterie@sietom77.com](mailto:déchetterie@sietom77.com)